

LGV

Effondrement du principal argument de Réseau Ferré de France

RFF

On allait voir ce qu'on allait voir, le projet ferroviaire de RFF allait en finir avec le mur de camions, en 2020, 21 millions de tonnes de marchandises seraient captées par le rail (multipliant par 10 le tonnage existant).

L'exagération était de taille quand les mêmes n'envisageaient qu'une multiplication par 3 dans le Languedoc Roussillon. Exagération vite refroidie par la première expertise indépendante qui concluait à la surestimation du fret... Page 5

2. Infos en Vrac

3. Nobel écologie...

4. Brèves Sociales

5. LGV : les arguments de RFF s'effondrent !

6. Hegalaldia, la SPA des animaux sauvages

7 / 8. Nouvelles du nucléaire

9. Journée sur l'économie solidaire le 15 mai

10. ATTAC : les exigences citoyennes sur les retraites

11. BOHPAL : rappel d'une tragédie !

12. « Les arrivants » de C. Borjes et P. Chagnard

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 138

MAI / JUIN 2010

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...

EHLG relaxé à Pau

Une victoire de grande portée

Ortzadar se félicite de cette décision qui constitue un véritable camouflet pour la politique de harcèlement menée par le préfet et l'État.

Menace de fermeture provisoire de l'usine d'ordures de Montpellier

L'ADECH a envoyé à nos élus un article paru dans la *Gazette.fr* sur la menace de fermeture provisoire de l'usine d'ordures de Montpellier et aussi pour faire réponse à la lettre de notre sous préfet, pour qui l'usine de Montpellier ne posait plus de problèmes !

Morceaux choisis :

« Le préfet de l'Hérault, Claude Baland, n'écarte pas la possibilité d'une fermeture temporaire de l'usine de méthanisation Amétyst, qui traite les déchets de l'agglomération de Montpellier, si les mauvaises odeurs qu'elle dégage devaient persister au-delà de l'été. »

« Inaugurée en juillet 2008, l'usine Amétyst, située dans le quartier Garosud à Montpellier, fonctionne en régime industriel depuis décembre 2008. D'une capacité de 200 000 tonnes/an, c'est la plus grosse unité de méthanisation réalisée à ce jour en France. Près de deux ans après sa mise en service, l'agglomération de Montpellier n'a toutefois pas encore officiellement réceptionné l'équipement en raison de dysfonctionnements persistants. Des séries de difficultés sont constatées : des émissions d'odeurs hors de l'usine et des performances insuffisantes en matière de production de compost. »

« L'agglomération de Montpellier a récemment racheté une maison

proche de l'usine. Georges Frèche, son président, s'est dit prêt à envisager d'autres acquisitions : « Plusieurs riverains se plaignent. S'ils ne peuvent pas attendre la fin des travaux, nous achèterons leurs habitations ». »

Le livre électronique : mirage technologique, désastre écologique

Montreuil, le 30 mars 2010 – Le livre électronique (Kindle, iPad) est la grande nouveauté du Salon du Livre de Paris. Nouveau gadget technologique, il serait même écologique, puisque sa fabrication ne nécessite pas de bois. Et n'entraîne donc pas de déforestation. Erreur, expliquent les Amis de la Terre.

Pas de papier, mais des minerais rares dont l'extraction détruit aussi des forêts.

Le livre électronique fait partie de la grande famille des produits de haute technologie qui, comme l'ordinateur ou les téléphones mobiles, sont censés assurer une « croissance verte » et une dématérialisation des échanges. Plus de papier, plus de déforestation ? « Trop simpliste » explique Sylvain Angerand, chargé de campagne Forêt aux Amis de la Terre France : « Les produits technologiques nécessitent l'extraction de minerais précieux comme le coltan, le lithium ou les terres rares pour accroître la durée de vie des batteries, augmenter leur rapidité ou pousser la miniaturisation à l'extrême. Or l'exploitation minière est une cause majeure de déforestation, et plus généralement de destruction des écosystèmes. » En République Démocratique du Congo, l'extraction du coltan (colombo-tantalite), utilisé dans la fabrication des condensateurs, alimente les conflits armés et entraîne une déforestation importante. Ces minerais rares sont à l'origine de tensions géopolitiques croissantes qui pourraient déboucher sur des guerres pour en contrôler l'accès. Une faible consommation d'énergie à l'utilisation individuelle, mais un gouffre lors de la fabrication. Le livre

électronique consommerait peu d'énergie à l'usage et serait donc écologique. C'est sans compter l'« effet rebond » : plus ce type de produit se généralise, plus le secteur pèse globalement sur la demande en électricité, malgré les faibles consommations de chacun. Surtout, la fabrication de ces objets est un gouffre énergétique : d'après le cabinet Carbone 4, il faudrait une quinzaine d'années d'utilisation pour amortir le bilan carbone d'un livre électronique. Or, comme le précise Annelaure Wittmann, référente de la campagne « déchets » : « ces produits sont conçus pour être jetés au bout de quelques années, voire de quelques mois, pour justifier l'achat d'un nouveau produit toujours plus performant. Par exemple, la batterie de l'iPad n'est pas détachable : si l'alimentation électrique tombe en panne, le produit est bon pour la poubelle ! »

Développer le livre en papier recyclé

La surconsommation de papier a de nombreuses conséquences écologiques et sociales dans les pays du Sud. C'est pourquoi les Amis de la Terre animent une campagne pour la réduction de la consommation de papier. Mais, insiste Annelaure Wittmann : « Il ne faut pas se tromper de cible. L'enjeu prioritaire est la réduction des imprimés publicitaires et du suremballage. Le livre papier est un outil de démocratisation de la lecture et d'accès au savoir, longtemps réutilisable sans frais et accessible à tous, contrairement au livre électronique qui coûte plusieurs centaines d'euros ».

Si les éditeurs veulent vraiment réduire l'impact environnemental de leurs produits, les Amis de la Terre les invitent plutôt à développer le livre en papier recyclé, dont la fabrication nécessite moins d'eau et moins de bois que le papier issu de fibres vierges. Et ce d'autant plus que les deux principaux systèmes de certification des fibres vierges (PEFC et FSC) sont actuellement impliqués dans de nombreux scandales écologiques et sociaux. Les Amis de la Terre rappellent également que le plaisir de lire ne peut être réduit à la consommation de

produits neufs : il importe de maintenir l'activité de prêt des ouvrages papier par des bibliothèques et de soutenir le réemploi des livres (bouquinistes, Emmaüs...).

Konica Minolta investit dans une société de films plastiques photovoltaïques

TOKYO - Le groupe des technologies de l'image japonais *Konica Minolta* a annoncé mardi un partenariat industriel avec le concepteur américain de films plastiques organiques photovoltaïques *Konarka*, société dont *Konica Minolta* deviendra du même coup actionnaire. *Konica Minolta* prévoit un investissement de 20 millions de dollars dans *Konarka*.

Ensemble ils vont lancer à partir d'avril des développements conjoints puis la production en masse des revêtements souples photosensibles imaginés par *Konarka*, lesquels sont considérés comme des surfaces photovoltaïques de troisième génération, moins coûteuses et à meilleur rendement.

Ces films plastiques à couches photosensibles peuvent être plaqués sur toutes sortes d'objets et matériaux, leur conférant ainsi des propriétés électrogènes, grâce à la lumière ambiante, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Cette électricité peut être immédiatement employée ou être emmagasinée dans une batterie rechargeable.

Konica Minolta, spécialiste historique des pellicules photographiques, maîtrise des procédés de production de films plastiques jugés adaptés au façonnage des matières conçues par *Konarka*. *Konica Minolta* va également fournir les substrats de base requis. Le groupe japonais dit accorder au développement de l'activité des nouveaux matériaux organiques photovoltaïques autant d'importance qu'à celui des films couverts de matières organiques électroluminescentes (OEL) destinés à de nouveaux types d'éclairages. ♦

Romandie News - 03 mars 2010 - (@AFP)

Nobel écologie...



Jesús León Santos recevant le Prix Goldman

PEU le savent, mais il existe un prix de type « Nobel » pour l'écologie. Cette année, il a été gagné par Jesús León Santos, de 42 ans, un paysan mexicain indigène, qui a réalisé au long de ces 25 dernières années un travail extraordinaire de reforestation dans sa région d'Oaxaca (sud du Mexique).

La récompense se nomme « Prix Goldman pour l'environnement » (http://www.goldmanprize.org/the-prize/about_francais). Il a été créé en 1990 par deux généreux philanthropes et citoyens engagés des Etats-Unis, Richard N. Goldman et son épouse Rhoda H. Golman. Il consiste en une dotation de 150 000 Dollars US et s'attribue chaque année, au mois d'avril, à San Francisco.

Jusqu'à présent il a été décerné à des défenseurs de l'environnement de 72 pays. En 1991 c'est l'Africaine Wangari Maathai (Green Belt Mouvement) qui l'a gagné, elle qui a obtenu ensuite le prix Nobel de la Paix en 2004.

Jesús León Santos l'a obtenu parce que, lorsqu'il avait 18 ans, il a décidé de changer le paysage où il vivait, dans la Mixtèque haute, la « terre du soleil ». Cela avait l'allure d'un panorama lunaire : étendues incultes et poudreuses, sans arbres, sans eau et sans fruits. Il fallait parcourir de grandes distances pour aller chercher de l'eau et du bois. Presque tous les jeunes émigraient pour ne jamais revenir, fuyant de tels plateaux et une vie si dure. Avec d'autres habitants du lieu, Jesús León se fixa l'objectif de reverdir les champs. Et il décida de recourir à des techniques agricoles

précolombiennes, que lui avaient enseigné des Indiens guatémaltèques, pour convertir des terres arides en zones de cultures et boisées. Comment mener à terme le projet ? En faisant revivre un outil indigène oublié lui aussi : le « Tequio », le travail communautaire non rémunéré. Il réunit quelque 400 familles de 12 municipalités, créa le *Centre de Développement Paysan Intégral de la Mixtèque (Cedicam* en espagnol), et ensemble, avec des moyens extrêmement limités, ils se lancèrent dans la grande bataille contre la principale responsable de la détérioration : l'érosion.

Dans cette région mixtèque, plus de 50 000 hectares ont perdu à peu près 5 mètres de hauteur de sol depuis le XVI^e siècle. L'élevage intensif de chèvres, l'excès de troupeaux et l'industrie de production de chaux qu'établit la Colonie détériorèrent la zone. L'usage de la charrue de fer et la coupe intensive d'arbres pour la construction des imposants temples dominicains contribuèrent assurément à la désertification.

Jesús León et ses amis impulsèrent un programme de reforestation. Au pic et à la pelle, ils creusèrent des fossés-tranchées pour retenir les eaux des quelques pluies, ils semèrent des arbres en petites pépinières, travaillèrent l'abonnement et plantèrent des haies vives pour empêcher la fuite de la terre fertile. Tout cela favorisa un regain aquifère. Puis, dans un effort titanesque, ils plantèrent environ quatre millions d'arbres d'espèces natives, acclimatés à la chaleur et sobres en absorption d'eau.

Puis ils se fixèrent le but d'obtenir la souveraineté alimentaire pour les communautés indigènes et paysan-

nes. Ils développèrent un système d'agriculture durable et organique, sans pesticides, grâce au sauvetage et à la conservation des semences natives du maïs, céréale originaire de cette région. Ils ont surtout planté une variété très particulière au lieu, le « cajete », une des plus résistantes à la sécheresse. Elle se plante en février et mars, époque la plus sèche de l'année là-bas, avec très peu d'humidité dans le sol, mais quand arrivent les pluies elle croît rapidement.

Au bout d'un quart de siècle, le miracle s'est produit. Aujourd'hui, la Mixtèque haute est restaurée. Elle a reverdi. Des sources ont surgi, avec davantage d'eau. Il y a des arbres et de la nourriture. Et les gens n'émigrent plus.

Maintenant, Jesús León et ses amis

luttent contre les transgéniques, et plantent quelque 200 000 arbres chaque année... Jour après jour, ils font reculer la ligne de la désertification.

Avec le bois des arbres, on a pu récupérer une activité artisanale qui avait disparu : la confection, en ateliers familiaux, de jougs de bois et ustensiles d'usage courant.

De plus, en des points stratégiques ont été enterrées des citernes en ciment armé, de plus de 10 000 litres de capacité, qui recueillent aussi l'eau de pluie en vue de l'arrosage de serres organiques familiales. L'exemple de Jesús León se voit imité à présent par plusieurs groupes voisins, qui ont créé également des pépinières communautaires, et organisent ponctuellement des plantations massives. ♦

« BOHPAL » Suite et fin de la page 11

Pendant ce temps...

Une deuxième génération de victimes voit le jour à Bohpal :

- Les enfants de la catastrophe nés avec des malformations.
- Les victimes de l'eau : des métaux lourds, parfois à des doses des millions de fois supérieures à la présence naturelle ont été décelés dans l'eau, dans le lait maternel. Aujourd'hui 20 000 personnes sont exposées à l'eau empoisonnée.

Une coalition d'ONG locales a lancé la campagne internationale pour la justice à Bohpal (ICJB). Ils demandent l'extradition de Warren Anderson et la décontamination immédiate du site par *Dow Chemical...* qui s'y refuse obstinément estimant avoir fait beaucoup avec les 470 millions octroyés en 1989.

2 décembre 2009

À Londres, les passants sont interpellés par des hurluberlus leur proposant gratuitement de l'eau de **B'eau Pal** provenant d'une pompe manuelle du bidonville d'Atal Ayub Nagar.

L'étiquette annonce fièrement :

« Les extraordinaires qualités de notre eau proviennent de 25 ans d'infiltration de produits hautement toxiques sur les lieux du plus grand accident industriel de la planète ».

Les *Yes Men* ont encore frappé ! Comme le dit l'un de ces trublions écolos : « *La satire et les manifestations sérieuses sont les deux faces d'une même pièce. La B'eau Pal caractérise tout ce qui tourne mal aujourd'hui dans notre monde !* »

André GARO

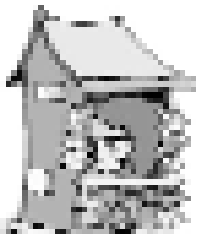
* *Dow Chemicals* a racheté *Union Carbide* en 2001.

Entre autres titres de gloire *Dow* a été le seul fournisseur de napalm de l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam et a produit le terrifiant Agent Orange avec *Monsanto*.

Au bas mot 400 000 morts ou handicapés et 500 000 enfants nés avec des handicaps.

* Les *Yes Men* de leurs vrais noms Jacques Servin et Igor Vamos, ont un site officiel (en anglais) et une grosse présence sur la toile. La vidéo du canular est facile à trouver.

* Pour faire un don : www.bohpal.org ou *Bohpal Medical Appeal*.



Par J. M. FAYE

Brèves Sociales

ICHN, vous connaissez ?

★ C'est l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel. Cette indemnité destinée aux bergers sans terre et aux exploitations transhumantes est en cours depuis le mois de mars, mais après 5 mois d'attente. Le syndicat ELB et la confédération paysanne s'élèvent contre les retards de paiement et demandent la création d'une commission d'évaluation. ELB indique qu'il avait alerté le ministère de l'Agriculture des difficultés de mise en œuvre. L'ICHN est censée, en zone défavorisée, maintenir la viabilité d'une communauté rurale et préserver l'espace naturel avec la promotion de modes d'exploitation durables. Avec les retards de versement, sont donc en danger certaines exploitations.

Première grève à Emmaüs - Paris

★ Selon certains travailleurs sociaux de cette structure d'hébergement d'urgence, cela fait des années que les difficultés existent. Une grève a été lancée début mars par l'intersyndicale (SUD, CGT et FO) pour protester contre les dégradations des conditions de travail. Les salariés évoquent des pratiques « managériales » et une logique de réduction des dépenses. Le volume des contractuels augmente et le travail en intérim se développe. Et parallèlement les centres d'hébergement se remplissent chaque année un peu plus alors que par ailleurs « l'état se désengage ». Même si, semble-t-il, la direction est consciente des difficultés, le fossé se creuse entre une direction « simple prestataire de service » et des métiers « d'une nature idéologique forte mais aujourd'hui dévalorisés ».

A Bayonne comme ailleurs le social va mal !

★ Début avril, le collectif « Pas touche à nos conventions » a organisé une conférence de

presse pour signaler que les professionnels relevant de la convention de 1951 et de celle du 15 mars 1966 (soit environ 2 500 salariés pour le Pays Basque) se trouvaient en difficulté. Difficultés liées pour l'essentiel à la refonte des dites conventions avec à la clef nombre de risques de dégradation des conditions de travail et de l'emploi. La question foncière est en fait la marche forcée vers une marchandisation du secteur social. L'idéologie capitaliste prend le pas sur le principe de l'aide à l'usager qui était jusqu'il y a peu ce qui sous-tendait l'esprit de ce secteur d'activité. Tout est mis à mal par l'attaque en règle sur les métiers du social avec la régression sur les avantages (congrés) liés à la pénibilité, les grilles indiciaires revues à la baisse et la mise en route d'un productivisme échevelé qui ne tient pas compte des évolutions (lentes) des usagers.

CARREFOUR va « casquer »

★ Après l'instance introduite par la CFDT Pays Basque contre Carrefour, le Conseil de Prud'hommes a tranché. Carrefour devra verser des rattrapages de salaire et des dommages et intérêts à 112 salariés. Les *forfaits pause* étaient, en effet, intégrés dans le temps de travail au lieu d'être payés en tant que tels et de ce fait ils amenaient les salariés à être payés en dessous du SMIC. Avec la décision du Conseil, ils recevront des sommes allant de 28 euros à 2 700 euros. Mais malgré les évidences qui sont contre elle, l'entreprise risque de se pouvoir en appel.

Le chômage en chiffres... truqués ?

★ Que dire des 16,3 % de cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ? Que dire des 197 300 chômeurs sortis des statistiques de Pôle Emploi pour cette raison ? Que dire des 3,6 % de radiations administratives ? Que c'est comme d'habitude ! Mais que

dire des 76,1 % classés dans la catégorie « autres cas » ? Que c'est une catégorie « fourre tout » bien pratique dans laquelle on n'indique pas les raisons de sortie de certains chômeurs de la statistique officielle. Dans les Pyrénées Atlantiques, quoi qu'il en soit, a été annoncé en février une augmentation du chômage de 1,4 % par rapport à janvier et 12,3 % d'augmentation des chômeurs sur une année. C'est déjà beaucoup... avec des tours de « passe passe » au niveau des chiffres qui laissent entendre une difficulté plus grande encore.

Suicides chez Renault

★ Récemment le tribunal des affaires de sécurité sociale de Versailles a reconnu le suicide d'un salarié du Technocentre de Renault comme étant un accident du travail. Le tribunal indique : « La hiérarchie a confié à Raymond D. un objectif à atteindre sans s'interroger sur la capacité psychique et physique de son salarié à supporter cette charge accrue de travail ». L'avocate de Raymond signale que « c'est un premier pas dans la reconnaissance de la responsabilité de Renault » dans le suicide du salarié. Déjà, avant cela, la faute inexcusable de l'employeur avait été reconnue dans le suicide d'un autre salarié du Technocentre, mais l'entreprise a, bien sûr, fait appel de la décision du tribunal. À force, et malgré quelques manœuvres dilatoires, le droit finira par l'emporter. Espérons le !

Salah Hamouri, près de 1900 jours de prison

★ Contrairement à d'autres incarcérés français de par le monde, le franco-palestinien Salah Hamouti croupit dans les geôles israéliennes depuis 5 ans. SARKO qui disait péremptoirement : « Le rôle du président de la République, c'est de ramener vivants à la maison les ressortissants français » semble avoir la conviction sélective. Salah Hamouri, lui, n'en bénéficie pas

alors que son dossier est quasiment vide. SARKO ne veut même pas répondre à la mère du jeune homme qui lui a demandé une audience. Jean Claude Lefort, président du comité de soutien de Salah n'a pas plus de chance. Il s'élève contre cela et contre le jugement illégitime et la procédure illégale et demande l'intervention du petit Nicolas pour obtenir une remise de peine pour le plus vieux « prisonnier politique français dans le monde ».

Éducateurs et matons

★ Entre éducateurs et surveillants de l'établissement pour mineurs de Lavar (30 détenus) le torchon brûle. Au départ, lors de l'ouverture de la structure, des éducateurs ont voulu jouer le jeu contrairement à certains de leurs collègues qui considéraient comme impossible de faire un réel travail éducatif dans des conditions d'enfermement pur et simple. Mais rien ne va plus et surtout depuis que l'intersyndicale des personnels pénitentiaires a dénoncé dans un tract le laxisme d'un éducateur. Les désaccords se multiplient quant aux actions à mener auprès des jeunes alors que l'administration pénitentiaire penche de plus en plus du côté répressif.

Le MEDEF aime la précarité

★ Sous la houlette de Laurence Parisot, les idées sur l'emploi ne font que se confirmer. Le MEDEF vient de nommer François Davy à la tête de son « Comité emploi ». Or ce monsieur, comme par hasard, est le président d'Adecco France, filiale du numéro un mondial du travail intérimaire. Il est dit par le MEDEF que ce comité a pour tâche de « réfléchir à toutes les questions d'employabilité... et de simplifier les modalités de recrutement ». Monsieur Davy est censé alimenter les négociations sur la gestion sociale des conséquences de la crise sur l'emploi. Il va nous généraliser le travail précaire ! ♦

LGV

Effondrement du principal argument de Réseau Ferré de France (RFF)



Rappel

On allait voir ce qu'on allait voir, le projet ferroviaire de RFF allait en finir avec le mur de camions, en 2020, 21 millions de tonnes de marchandises seraient captées par le rail (multipliant par 10 le tonnage existant). L'exagération était de taille quand les mêmes n'envisageaient qu'une multiplication par 3 dans le Languedoc Roussillon. Exagération vite refroidie par la première expertise indépendante qui concluait à la surestimation du fret.

L'an dernier encore, alors que les prévisions RFF pour arriver à 13 mil-

lions en 2020 à Hendaye étaient battues en brèche (voir graphique 1), nous indiquions que les chiffres SNCF à Hendaye étaient de 2,2 millions de tonnes alors que le graphique attendait 8 millions, RFF, additionnant des « nc » (chiffres non communiqués) contestait la baisse des marchandises.

Les chiffres SNCF, publiés par la CCI de Bayonne annoncent aujourd'hui, 2,203 millions de tonnes à Hendaye pour l'année 2008, exactement ce que nous avions publié.

Et comme un malheur n'arrive

jamais seul, dans un rapport SNCF présenté au Conseil Economique et Social de la région, on peut prendre connaissance des chiffres 2009 avec une baisse de **49 %** à Hendaye et Mouguerre.

En 2009 donc, au lieu des 8 millions de tonnes prévues, nous sommes revenus 30 ans en arrière avec 1,1 millions de tonnes à Hendaye pour la SNCF (on ajoutera volontiers les 0,6 millions du fret privé). On corrigera donc le graphique tel que présenté ci-dessous (graphique 2).

La principale justification du projet est donc en ruine !

Qu'on ne s'y trompe pas

Si nous soulignons que le principal alibi du projet LGV est en déconfiture, nous ne nous réjouissons pas pour autant de cet effondrement du fret ferroviaire. Du point de vue social d'abord, c'est un mauvais coup porté à l'emploi ; du point de vue écologique, ensuite, nous pensons toujours que le train doit capter une part plus importante de marchandises. Nous envisageons d'atteindre, avec une politique cohérente, 10 millions de tonnes à Hendaye sur les voies existantes, et nous ressentons nous aussi cet échec.

Des décisions politiques incohérentes

Car ce n'est pas fini, le plan gouvernemental pour le fret prévoit de liquider les wagons isolés. Ces wagons isolés, sur une distance d'environ 350 km, permettent la desserte des petites et moyennes entreprises. Cela sous entend des triages dans les gares de Bayonne et d'Hendaye par exemple. En liquidant cette activité qui représente plus de 40 % de l'activité marchandises de la SNCF on va envoyer près de 1,2 millions de camions supplémentaires sur les routes ce qui n'est sans doute pas la meilleure solution pour liquider le mur de camions sur l'autoroute. ♦

Figure 1 : Scénarii de croissance des trafics ferroviaires par Hendaye, millions de tonnes

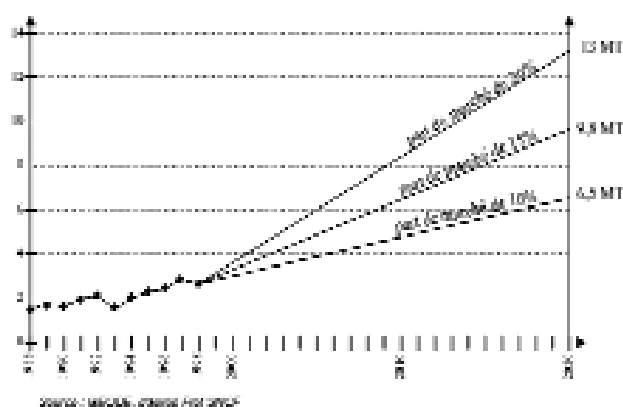
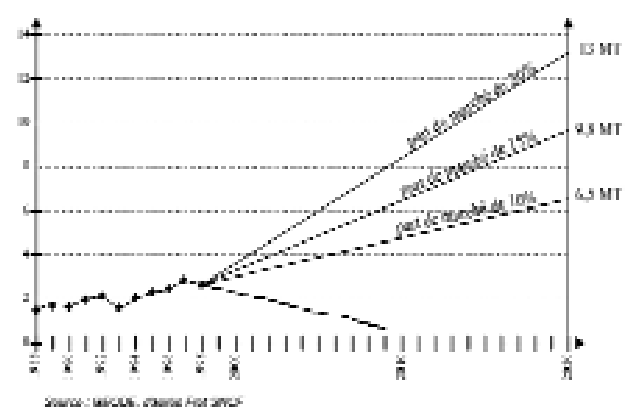


Figure 2 : Scénarii de croissance des trafics ferroviaires par Hendaye, millions de tonnes



HEGALALDIA,

ou la SPA des animaux sauvages

L'association HEGALALDIA est située dans la campagne d'Ustaritz, au bout d'un petit chemin. En arrivant sur les lieux on ressent le calme des maisons de convalescence. Les animaux recueillis viennent du Pays Basque, des Landes, des Hautes-Pyrénées et même de Gironde. Le centre compte 4 salariés (ce qui lui permet d'être ouvert sept jours sur sept), un vétérinaire sanitaire et un nombre important d'adhérents (plus de 200 en 2009) qui lui permettent de fonctionner. Il faut aussi compter sur le travail considérable des bénévoles et des vétérinaires qui ont permis de parvenir au résultat actuel.

Ortzadar : Depuis quand votre structure existe t-elle ?

Hegalaldia : Cette association reconnue d'utilité publique est née en 2000 et a pris son envol en 2002 lors de la marée noire occasionnée par le naufrage du pétrolier « Le Prestige »,

Ortz : Quels types d'animaux accueillez vous ?

Heg : Le centre d'Hegalaldia est un centre de sauvegarde pour la faune sauvage « toutes espèces », il existe 42 centres comme le nôtre en France dont uniquement 6 pouvant recevoir toutes les espèces.

Depuis la marée noire, nous continuons d'accueillir les oiseaux marins mazoutés, blessés ou épuisés par les tempêtes, mais également les rapaces diurnes ou nocturnes, les reptiles et les petits mammifères (moins de 10 kg) comme les hérissons et les écureuils. Il arrive aussi que l'on nous apporte des renards et des saies de douane (chardonneret, rossignol du Japon etc.).

Ortz : Qui vous amène ces animaux ?

Heg : Tout le monde : les salariés du centre, les bénévoles, des particuliers ou les gardes de l'office national de la chasse et de la faune sau-

vage. Un réseau d'ambulanciers bénévoles formés aux premiers soins, capable d'amener l'animal blessé dans la journée au centre et couvrant toute la zone géographique a été créé.

Ortz : Quelles sont vos installations et comment travaillez-vous ?

Heg : Nous avons un premier bâtiment comprenant un bureau pour les tâches administratives et pour recevoir les gens qui nous apportent les animaux, une pièce d'eau avec sanitaire et micro-ondes, un atelier technique avec un ballon d'eau chaude de 600 litres qui permet d'avoir une salle chauffée en permanence, une cuisine pour la préparation des repas des animaux avec un plan de travail, 2 éviers, un réfrigérateur permettant la conservation des aliments et des médicaments et enfin des étagères de rangements pour les accessoires comme les bouillottes. L'infirmerie est équipée, pour les premiers soins et les soins quotidiens, d'une table de soins, d'un double évier permettant le lavage des oiseaux mazoutés de petites tailles, d'une baignoire pour le lavage des oiseaux marins de grandes tailles, d'une couveuse et d'une armoire à pharmacie fermant à clef, une salle de stabilisation, équipée de souffleries pour sécher les oiseaux après le lavage et d'une salle de réhabilitation.

Lors d'arrivage d'oiseaux marins mazoutés ou atteints de bactéries, il est important tout d'abord de les réhydrater puis les remonter en température et en poids, c'est la phase de « stabilisation ». Cette période dure une huitaine de jours afin que les oiseaux supportent d'être lavés, séchés puis mis en piscine (le centre compte 3 piscines) pour des problèmes d'étanchéité avant d'être relâchés. Dans l'année 2009, 150

oiseaux marins ont été accueillis.

Le deuxième bâtiment comprend un espace de stockage avec congélateur et surtout un espace privilégié découpé en 6 box servant à rééduquer et à acclimater l'animal entre le moment où il quitte l'infirmerie et le passage en volière, mais aussi à la réhabilitation de petits mammifères. Le toit est équipé de 12 m² de chauffe-eau solaire.

Ces deux bâtiments sont construits selon les normes HQE.

Le centre dispose également de sept volières et de plusieurs taquets. 3 volières de 26 m dont l'aménagement intérieur peut être modulé à volonté en fonction des espèces, des perchoirs mobiles sont installés et chaque unité possède un point d'eau, 1 volière de 50 m réservée à réhabiliter les grands rapaces, comme les vautours fauves et les vautours percnoptères. En 2009, 100 rapaces ont séjourné dans le centre : jeunes tombés du nid, chocs contre des véhicules, accidents de chasse ou empoisonnement sont les causes les plus courantes. Ce chiffre est en constante augmentation (20 % par an).

Ortz : Organisez vous des manifestations ?

Heg : Oui. Lors de lâchers d'oiseaux. Nous avons participé à un programme d'introduction en Italie de 15 vautours bagués. Nous avons effectué le sauvetage d'une tortue Luth sur la plage de Tarnos. Le 15 et le 22 mai, nous organisons des animations avec le magasin « Nature et découverte » sur le thème de la biodiversité. Nous menons une campagne « Opération infrastructures routières et mortalité de la faune sauvage » ; presque toutes les espèces animales sont concernées par la mortalité routière. Qui n'a jamais percuté un oiseau ou écrasé un crapaud ? À titre d'exemple,

65 % des visons d'Europe (espèce en voie de disparition) sont retrouvés morts à cause des collisions routières. Le but est de localiser les infrastructures routières les plus meurtrières afin de proposer des solutions pour limiter le nombre d'animaux sauvages écrasés sur les routes. Cette opération ne pourra avoir des résultats que si un maximum de personnes nous retransmettent ces informations.

Ortz : Quels sont vos projets et vos ambitions ?

Heg : Tout d'abord pérenniser la structure, nous souhaitons, avec l'aide de la Région, investir dans une chambre froide de 12 m³ ainsi que dans une nouvelle volière de 50 m. Nous avons des idées et des projets, notre centre c'est 4 salariés et environ 1000 animaux par an et un budget annuel remis en cause tous les ans. Heureusement que plusieurs vétérinaires nous aident bénévolement pour les interventions lourdes sur certains animaux. Chaque année c'est un challenge pour continuer alors que nous rendons le même service aux communes, aux particuliers, aux pompiers, etc. que les fourrières. Nous formulons l'espoir qu'Hegalaldia soit reconnu au même titre que les refuges et puisse avoir des financements pérennes. Il ne faut pas oublier que les animaux qui arrivent sur le centre sont presque tous victimes des activités humaines (pollution, poison, route, etc.).

Un tel centre de sauvegarde est absolument essentiel pour notre département, nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle marée noire. Son action est essentielle tant dans les soins que dans la médiatisation des espèces rares propres à notre région. La sauvegarde de la biodiversité est une nécessité de survie pour l'humanité, au moins aussi cruciale que celle du climat. ♦

Hegalaldia : **Stephan Maury**
Ortzadar : **Gisèle Mougnot**



Nouvelles du nucléaire(*)

Echec de l'enfouissement des déchets radioactifs en Allemagne : des leçons à tirer pour la France

L'ancienne mine de sel d'Asse, dans le Nord de l'Allemagne, qui accueille depuis plus de 40 ans des déchets nucléaires de faible et moyenne activité à vie longue (FAVL et MAVL) est à nouveau au cœur d'un scandale passé sous silence en France. Dès les premiers dépôts, ce « centre de recherche modèle », présenté comme parfaitement étanche, était déjà sujet à des infiltrations d'eau. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 12 m³ d'eau qui pénètrent chaque jour dans la mine ; des affaissements ont déjà eu lieu, les galeries fragilisées menacent de s'effondrer sur les déchets et la saumure dans laquelle baignent les fûts risque à moyen terme de contaminer les nappes phréatiques et les sols d'une région entière. Notons enfin la présence de 28 kg de plutonium (dont 10 microgrammes suffisent à tuer un être humain) au milieu des déchets de faible et moyenne activité... La catastrophe est imminente, plus seulement pour d'hypothétiques générations futures, mais dans les décennies à venir !

Devant cet état de délabrement dénoncé depuis des années par les populations locales, le Ministre de l'Environnement et de la Sécurité Nucléaire Norbert Röttgen (CDU, conservateur) préconise comme réponse provisoire de retirer de l'ancienne mine les 126 000 fûts, dont on ignore l'état de corrosion. Dix années au moins seront nécessaires pour cette opération, dont le coût est estimé par les autorités à 3,7 milliards d'euros. Les associations appellent à mettre en œuvre au plus vite cette option, « *la moins pire de toutes* ». Toutefois, elles soulignent que le problème des déchets n'en sera pas réglé pour autant, et continuent de dénoncer une gestion irresponsable.

Face à cette impasse avérée, comment peut-on raisonnablement préconiser une prolongation de la durée de vie des réacteurs, et donc entériner la production de nouveaux déchets ? Pour une part croissante



de la classe politique allemande, un tel choix serait anticonstitutionnel. Le Ministre Norbert Röttgen a d'ailleurs réaffirmé la nécessité de remplacer au plus vite (d'ici 2020) le nucléaire par les renouvelables. Cette déclaration trouve écho jusque dans les rangs de la CDU, qui plaide pourtant pour la prolongation de la durée de vie des réacteurs il y a encore quelques mois.

Le Réseau « *Sortir du nucléaire* » appelle les autorités françaises à tirer les leçons de l'expérience allemande, pour éviter, tant qu'il en est encore temps, de s'engager dans une option promise à l'échec :

- Fermer le site de Bure prévu pour l'enfouissement des déchets radioactifs en grande profondeur, afin d'éviter des pollutions incontrôlables et irrémédiables.
- Annuler le projet de création du centre d'enfouissement pour les déchets dits « *FAVL* », prévu pour être également implanté dans l'Est de la France.
- Et surtout, arrêter la production des déchets par l'arrêt de la construction de nouveaux réacteurs et par une décision de sortie du nucléaire dans les plus brefs délais.

La CRIIRAD demande l'abrogation de l'arrêté du 5 mai 2009

En 2002, deux garanties essentielles pour la protection du public contre les dangers des rayonnements ionisants ont été inscrites dans le Code de la Santé Publique (CSP) :

- **L'interdiction d'ajouter** délibérément des substances radioactives dans les aliments, les biens de consommation et les produits de construction (cf. article R.1333-2).

- **L'interdiction d'utiliser** des matériaux et des déchets provenant d'une activité nucléaire – et qui sont **contaminés** ou susceptibles de l'être – pour la fabrication de biens de consommation et de produits de construction (cf. article R.1333-3).

Le 5 mai 2009, un arrêté interministériel a instauré une procédure de **dérogation** à ces interdictions, une procédure particulièrement laxiste. Cet arrêté a été publié en dépit d'un avis défavorable de l'Autorité de Sécurité Nucléaire.

Cinq produits seulement sont exclus des dérogations et protégés des contaminations radioactives : 1. les aliments ; 2. les produits cosmétiques ; 3. les parures ; 4. les jouets ;

5. les matériaux en contact avec les aliments et les eaux.

Le 10 juillet 2009, la CRIIRAD a adressé au Conseil d'Etat un recours pour excès de pouvoir. La demande d'annulation de l'arrêté est basée sur des arguments de légalité interne et externe.

Le 6 novembre 2009, sans attendre le résultat de la procédure contentieuse, la CRIIRAD adressait une lettre ouverte aux 3 ministres compétents : Mme BACHELOT, ministre en charge de la santé, Mme LAGARDE, ministre en charge de la consommation et M. BORLOO, ministre en charge de la construction, leur demandant d'abroger l'arrêté du 5 mai 2009 sans attendre l'issue de la procédure contentieuse.

En complément de ces démarches, la CRIIRAD appelle les consommateurs et les associations à se mobiliser et à demander aux autorités le maintien des interdictions et l'abrogation de l'arrêté du 5 mai 2009. Des modèles de lettres sont à la disposition de tous ceux qui souhaitent participer à la campagne. Le recyclage des matériaux radioactifs doit rester confiné dans les filières nucléaires (*CentraCo* et *D'Huart*

Industrie), sans possibilité de diffusion dans le domaine public. (contact@criirad.org).

Révélation d'une source interne à EDF : l'EPR risque l'accident nucléaire !

Le Réseau « *Sortir du nucléaire* » révèle des documents confidentiels, divulgués par une source anonyme interne à EDF. Ces documents démontrent que la conception de l'EPR implique un sérieux risque d'accident majeur – risque pris en conscience par EDF pour des raisons de calcul économique. Potentiellement sujet à un emballement dont les conséquences seraient incontrôlables, l'EPR s'avère donc extrêmement dangereux.

Le Réseau « *Sortir du nucléaire* » a constitué un groupe d'experts pour analyser de façon approfondie ces documents, qui nous ont été envoyés très récemment. Voici les premiers enseignements que l'on peut en tirer, ils sont de première importance.

Certains modes de pilotage du réacteur EPR peuvent provoquer l'explosion du réacteur à cause d'un accident d'éjection de grappes (qui permettent de modérer, d'étouffer la réaction nucléaire). Ces modes de pilotage sont essentiellement liés à un objectif de rentabilité économique, qui implique que la puissance du réacteur puisse être adaptée à la demande électrique. Ainsi, dans le but de trouver une hypothétique justification économique à l'EPR, ses concepteurs ont fait le choix de prendre le risque très réel d'un accident nucléaire. De plus, l'essentiel des arguments en faveur de l'EPR (puissance, rendement, diminution des déchets, sûreté accrue) s'avèrent faux.

EDF et Areva ont tenté de modifier le pilotage du réacteur : ces efforts n'ont pas abouti à des parades éliminant cette classe d'accidents. L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a semble-t-il été tenue à l'écart de ces questions.

Il semble donc bien que la conception de l'EPR accroisse le risque d'un accident de type Tchernobyl, qui entraînerait la destruction de l'enceinte de confinement et la dispersion massive de radionucléides dans l'atmosphère.

Les 8 et 9 mars, Paris accueille une conférence internationale pour invi-



ter 65 pays à se doter de la technologie nucléaire. Cette conférence sera ouverte par Nicolas Sarkozy et animée par le Directeur Général de l'AIEA. Il est scandaleux que la France continue ainsi à faire la promotion du nucléaire en général, et de l'EPR en particulier, alors même que la dangerosité de ce réacteur est aujourd'hui démontrée. Il faut donc abandonner immédiatement la construction de l'EPR en Finlande, en France et en Chine, et annuler impérativement le projet prévu à Penly. Le meilleur moyen d'éviter l'accident nucléaire reste la sortie du nucléaire.

Le scénario accidentel en détail

Selon les calculs d'EDF et d'Areva, le pilotage du réacteur en mode RIP (retour instantané en puissance) et la disposition des grappes de commande du réacteur peuvent provoquer un accident d'éjection des grappes de commande à faible puissance et entraîner la rupture de l'enveloppe du mécanisme de commande de la grappe. Cette rupture provoquerait le passage du réfrigérant en-dehors de la cuve du réacteur nucléaire. La perte de réfrigérant (un type d'accident nucléaire très grave) entraînerait la rupture d'un nombre important de crayons par échauffement du combustible et des gaines et donc le relâchement de vapeur extrêmement radioactive dans l'enceinte de confinement. Il y a alors un risque important d'excursion critique qui résulterait en une explosion, la puissance du réacteur EPR étant démultipliée de façon extrêmement brutale.

Suite aux éjections des grappes de commande à faible puissance (EDG), le réacteur EPR pourrait ne pas se mettre en arrêt automatique. Quelle que soit la configuration des grappes de commande, l'accident d'éjection de grappe de commande entraîne un taux important de rupture du combustible (NCE) et donc un risque élevé d'excursion critique. Pour plus de détails, consultez les documents confidentiels que nous révélons, divulgués par une source anonyme interne à EDF (notamment le document n°1), téléchargeables sur le site : <http://www.sortirdunucleaire.org>

Grenelle 2 : feu vert pour la contamination nucléaire !

Un amendement gouvernemental dans le projet de loi Grenelle 2 propose de supprimer purement et simplement la procédure d'enquête publique pour toutes les demandes d'augmentation des rejets radioactifs et chimiques et des prélèvements d'eau des installations nucléaires.

Le Réseau « *Sortir du nucléaire* » s'indigne d'un amendement délirant au projet de loi Grenelle 2 qui exonérerait toutes les installations nucléaires de base d'une enquête publique sur « *un accroissement significatif* » de leurs rejets radioactifs et chimiques, ainsi que des prélèvements d'eau, ce qui accroîtrait encore les dangers pour la santé de toutes les populations riveraines. Si cet amendement était voté, une simple autorisation administrative suffirait pour augmenter les rejets polluants et toxiques et les prélève-

ments sur la ressource aquatique au lieu d'une procédure contraignante et longue aujourd'hui : l'enquête publique.

La dispense d'enquête publique serait un déni de démocratie : les populations accèderaient très difficilement à l'information et ne pourraient plus donner leur avis sur ces augmentations.

Pour le Réseau « *Sortir du nucléaire* », cet amendement entraînerait la banalisation des pollutions nucléaires. Il constituerait un véritable blanc-seing donné à l'industrie nucléaire pour accroître discrètement les atteintes à l'environnement et aux êtres vivants, la pollution des milieux naturels et la mise en péril de la biodiversité des milieux aquatiques.

Pourquoi l'Etat souhaite-t-il faciliter les augmentations de rejets et de prélèvement d'eau ? Parce que le recours à un combustible nucléaire plus enrichi en uranium, pour produire plus d'électricité, conduit les réacteurs à rejeter beaucoup plus d'éléments radioactifs et chimiques dans le milieu ambiant. Parce que les installations nucléaires vieillissantes ne sont plus à même de maîtriser leurs rejets.

Dans les deux cas, il s'agit donc de privilégier la rentabilité des installations nucléaires au détriment de la santé des populations et de la protection de l'environnement.

Le fait que cet amendement s'inscrive dans le projet de loi Grenelle 2 montre que l'exécutif français est passé du stade de la promesse électorale verte à la régression totale du droit de l'environnement. Depuis l'annonce du Grenelle, le pouvoir exécutif a annoncé unilatéralement la construction de deux réacteurs nucléaires, tandis que le développement de l'énergie éolienne sera entravé par les préconisations du rapport Ollier. Il s'agit maintenant de diminuer sensiblement la contrainte réglementaire afin d'octroyer à l'industrie nucléaire un droit à contaminer l'environnement et l'homme.

Cet amendement confirme une fois de plus que le « *Grenelle de l'environnement* » favorise les intérêts de l'industrie nucléaire, en parfaite contradiction avec les ambitions écologiques affichées. ♦

* Ces infos sont tirées du Réseau Sortir du nucléaire.

Élargir l'audience pour renforcer l'influence du Planning Familial

L'AN dernier, 120 000 personnes ont signé la pétition de défense du *Planning*, exprimant ainsi leur confiance à l'égard du mouvement. Néanmoins, quand le *Planning Familial*, en tant qu'acteur social légitime, est consulté et amené à négocier avec la Secrétaire d'Etat Chargée de la Famille, il n'a à ses yeux la force que de ses adhérents officiels. C'est pourquoi le *Planning Familial* national lance une campagne de soutien (adhésion, dons) avec un temps fort le 29 mai.

Le *Planning Familial Côte Basque* a décidé de relayer cette action par une apparition publique sur les marchés les :

- Halles à Bayonne : samedi 29 mai, 9h30 - 12h
- Marché Sainte - Croix, Bayonne: mercredi 2 juin, 9h30 - 12H.
- Marché de Quintaou , Anglet : jeudi 3 juin, 9h30 - 12h.

Cette intervention a pour objectif également :

✓ **D'apporter une clarification sur l'organisation.** De nombreuses personnes nous perçoivent comme un service public et ne connaissent pas la dimension associative et militante du *Planning*. Or, comme toutes les associations, nous dépendons tous les ans du "fait du prince" et de subventions aujourd'hui de plus en plus aléatoires et réduites. Difficile alors de pérenniser des projets et des structures.



✓ De redéfinir nos missions.

Les permanences du *Planning* sont un lieu d'accueil, d'écoute et de parole, d'informations, et d'accompagnement pour améliorer l'accès à la contraception, à l'IVG, à la vie relationnelle affective et sexuelle en direction des hommes et des femmes de tout âge. De plus, en tant qu'organisation féministe, par nos interventions nous nous efforçons de veiller à l'application des droits si chèrement acquis et si souvent remis en cause, et d'en conquérir de nouveaux. Nous menons aussi une politique préventive contre le sexisme et les violences faites aux femmes, et aux hommes qui ne répondent pas aux modèles du genre.

✓ De lancer la campagne pour le remboursement de tous les moyens de contraception.

Un sondage à destination du ministère appuiera cette campagne. Des cartes seront proposées aux femmes et aux médecins pour permettre de faire le point sur les moyens contraceptifs qui n'ont pu être prescrits ou utilisés en raison de leur coût.

La conquête des droits des femmes est l'affaire de toutes et de tous, même et surtout, en période de crise.

**Planning Familial
Côte Basque**

Tél : 06 22 62 02 76

• Le *Planning Familial* animera un ATTAC-CAFE à l'Atalante le lundi 31 mai de 19 à 21 heures sur le thème "Les nouvelles luttes des femmes".

Journée sur l'économie solidaire le 15 mai

POUR rappel, l'association du Marché Équitable de Bayonne (MEB) se compose de petits producteurs artisans et distributeurs, bio, fermiers et équitables appartenant à la dynamique locale.

Depuis 4 ans d'existence, elle persévère et organise des marchés une fois par saison. Son objectif est la rencontre avec le public plutôt qu'un chiffre d'affaires ponctuel et l'information sur les alternatives aux produits de consommation issus de la mondialisation et de la grande distribution.

Pendant le *Printemps pour l'économie solidaire*, qui voit des manifestations sur tout le territoire, l'équipe du MEB propose la deuxième édition d'une journée plus étoffée que le marché habituel, journée se voulant aussi moment festif et de réflexion. Elle aura lieu le samedi 15 mai à la Maison des Associations de Bayonne.

À côté du marché (alimentaire, artisanat, maison bio...) il y aura aussi un repas bio le midi et une conférence table ronde l'après-midi.

Cette dernière sera animée par Michel BESSON de *Minga*, association de commerce équitable. Elle portera sur les enjeux et conditions de la souveraineté alimentaire au niveau local et international. Y participeront également des acteurs locaux pour aborder divers thèmes tels que l'accès à une nourriture saine et de qualité dans la restauration collective, la transformation et la distribution, la formation en agro-écologie...

Possibilité de réserver dès maintenant pour le repas.

Contacteur : *Artisans du Monde* à Biarritz, *Han eta Hemen* à Anglet et *Ekhilibre* à Bayonne.

L'entrée au salon est libre et gratuite. Nous comptons sur votre curiosité bien placée. ♦

France Bonillo

Action consommation Pays Basque



Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites

la page
d'

attac

AU lendemain de la conférence du co-président d'Attac Thomas Coutrot à Anglet le 6 avril dernier sur le thème « *Pour une réforme juste des retraites, et si on taxait les transactions financières ?* », Attac France et la fondation Copernic ont rendu public un appel « **Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites** » signé par 370 responsables syndicaux, associatifs et politiques ainsi que de nombreux universitaires et chercheurs. Cet appel veut mettre la question du partage de la richesse produite au centre du débat public qui s'ouvre sur l'avenir des retraites.

Voici le texte de la pétition que vous pouvez aussi signer en ligne en allant sur <http://petition.exigences-citoyennes-retraites.net>

Le gouvernement français s'apprête à engager une nouvelle réforme qui risque de porter un coup fatal au système de retraite par répartition en jurant une fois de plus que c'est pour le sauver. Le bilan des réformes menées depuis 1993 est déjà catastrophique car toutes les dispositions prises (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix et non plus sur les salaires des actifs, allongement de la durée de

cotisation sous peine de décote...) ont déjà fait baisser le niveau des pensions d'environ 20 %. Elles ont aggravé les inégalités déjà fortes entre les pensions des hommes et des femmes. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit que le taux de remplacement moyen - niveau de la retraite par rapport au salaire, passerait de 72 % en 2007 à 59 % en 2050. Cette dégradation continuera donc de frapper les actuels retraités et touchera également les générations suivantes.

Malgré ce bilan désastreux, le gouvernement veut aller encore plus loin en supprimant l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en le portant à 62, voire 65 ou 67 ans, comme le demande le Medef, et en remettant en cause le calcul sur les six derniers mois d'activité des retraités du secteur public. Jumelées avec un nouvel allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, ces mesures condamneraient à la pauvreté la plupart des futurs retraités, surtout les femmes et tous ceux et celles qui ont connu et connaîtront des périodes de chômage et de précarité importantes. Ce sont les salariés les plus jeunes qui subiraient les effets cumulés de ces orientations au moment de partir à la retraite.

Le gouvernement et le patronat persistent à vouloir durcir les conditions de départ en retraite alors même que les entreprises continuent de se débarrasser des salariés âgés avant qu'ils aient acquis la totalité de leurs droits. Exiger que les salariés tra-

vaillent et cotisent plus longtemps, alors que l'âge moyen de cessation d'activité est de 59 ans, ne vise qu'à baisser le niveau des pensions. De plus, cette logique remet en cause la solidarité intergénérationnelle. Il n'y a aucun sens à augmenter l'âge de la retraite alors que le chômage de masse sévit pour les jeunes. Au lieu de voir dans la retraite par répartition une transmission perpétuelle et solidaire de la prise en charge d'une génération par la suivante, le gouvernement et le patronat, afin d'attiser la division, la stigmatisent comme un fardeau pour la seule génération à venir.

Le danger ne s'arrête pas là. Le COR dessine les contours d'une réforme pour remplacer notre système par un autre « par points » ou « par comptes notionnels ». Dans les deux cas, il s'agirait de ne plus avoir à assurer un taux de remplacement du salaire défini à l'avance et de faire de la variation du niveau des pensions le moyen d'équilibre financier des régimes. Cela aggraverait encore la baisse du niveau des pensions et contraindrait les salariés, particulièrement les salariés pauvres et effectuant les travaux pénibles, à travailler toujours plus longtemps.

La vraie raison des mesures qui s'annoncent n'est pas liée à la démographie. La crise financière a provoqué une récession et donc une flambée des déficits publics. Les États continuent benoîtement à financer leurs déficits en empruntant sur ces mêmes marchés financiers qui ont provoqué la crise. Réduire ces déficits pourrait se faire par une taxation du capital. Mais les spéculateurs refusent évidemment cette solution, demandent que les États donnent des gages et exigent une réduction des dépenses publiques.

Une alternative à cette régression sociale existe pourtant. À moins de décréter la paupérisation des retraités, il est normal de couvrir les besoins sociaux liés à l'augmentation de leur part dans la population par un accroissement des prélèvements sur la richesse produite.

Les déficits des caisses de retraite sont essentiellement dus au refus obstiné de le faire. Pourtant, le besoin supplémentaire de financement nécessaire aux retraites est réalisable puisqu'il a été chiffré en 2007 par le COR entre 1 et 2 points de PIB jusqu'en 2050, à comparer avec la chute de la part de la masse salariale de 8 points au cours des dernières décennies et avec l'explosion correspondante des dividendes, qui sont passés de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % en 2007. Il est donc juste d'augmenter la part des salaires et des pensions dans la richesse produite en s'attaquant aux profits. Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l'âge de départ. Il s'agit là d'un choix politique de justice et de solidarité.

La question des retraites pose celle de la société dans laquelle nous voulons vivre. Nous ne pouvons accepter la paupérisation programmée des futurs retraités, l'idéologie absurde du « *travailler toujours plus* » et la destruction des solidarités sociales. Nous souhaitons contribuer à une vaste mobilisation citoyenne (réunions publiques, appels locaux...) pour stopper cet engrenage. ♦

**Attac pays basque
Maison Pour Tous**

rue Paul Le Barillier 64600 Anglet
Courriel pays.basque@attac.org

**Attac café de 19 à 21 heures à la
Taverne de l'Atalante à Bayonne**

• **Le mardi 11 mai** : « *Tous fichés ? Que deviennent nos libertés ?* » par Eric Vidal, citoyen.

• **Le lundi 31 mai** : « *Les nouvelles luttes du planning familial* » avec Michèle Brthier du Planning.

LA RETRAITE, DE PLUS EN PLUS TARDIVE



BOHPAL

3 décembre 2004

« Je suis très heureux d'annoncer que Dow Chemicals * accepte l'entière responsabilité de la catastrophe de Bohpal » a déclaré Jude Finisterra, porte-parole de la multinationale le jour du 20^{ème} anniversaire de la plus grande catastrophe industrielle de l'histoire. « Nous avons dégagé 12 milliards de dollars pour indemniser les victimes et décontaminer le site ».

Au moment de cette annonce, des milliers de personnes marchaient en Inde en mémoire des 15 000 victimes (25 000 selon Amnesty International) et par solidarité avec les 800 000 personnes affectées par un drame dont Dow Chemicals a toujours nié la responsabilité.

« Tout le monde pleurait, s'embrassait, certains, méfiants, voulaient avoir plus de détails »,

La vérité ne va pas tarder à apparaître au grand jour : il s'agissait d'un canular, monté par un groupe d'activistes altermondialistes, les Yes Men*.

« Une fois la terrible déception passée, raconte Satyu Sarangi, un des fondateurs de la clinique Sambhavna qui soigne gratuitement les victimes de la catastrophe, j'ai imaginé les problèmes de cette fausse nouvelle devait causer à Dow dans le monde entier. Quand on a su qui étaient les "coupables", on a mieux compris leurs raisons et la formidable publicité apportée à notre cause. La plupart des gens ignore encore ce qui s'est passé et qu'ici on continue à mourir à cause des nappes phréatiques empoisonnées. »

Le canular a pu être monté grâce à l'erreur d'un journaliste de la BBC qui a confondu le faux site « dowe-thics.com » avec le site officiel de la firme et a demandé à rencontrer un porte-parole de Dow Chemicals à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la catastrophe.

Les Yes Men ont d'abord envisagé de faire une déclaration cynique du type : « Nous n'avons aucune obligation envers ces gens, il n'y a que nos actionnaires qui comptent », mais la stratégie finalement choisie



avait l'avantage d'obliger Dow Chemicals à prendre position publiquement et à apporter un démenti, qui attirerait l'attention des médias. Les Yes Men avaient bien sûr envisagé de contacter les associations de Bohpal, mais la moindre fuite (sic) pouvait compromettre l'opération.

3 décembre 1984

L'explosion d'une usine de pesticides d'Union Carbide a dégagé 40 tonnes d'isocyanate de méthyle dans l'atmosphère, tuant 3 000 personnes la première nuit. En 1982 une inspection détaillée fait apparaître dix déficiences sérieuses. En 1984, l'usine est fermée plusieurs fois temporairement.

Cette usine appartenant à la filiale indienne d'Union Carbide (UCIL) avait déjà posé des problèmes de sécurité en 1978 et 1983. Sa rentabilité ayant été jugée insuffisante, une partie du personnel qualifié avait été licencié.

La ville de Bohpal avait vu sa population passer de 385 000 habitants en 1971 à 800 000 en 1984, les plus pauvres s'agglutinant dans un bidonville entre la ville et l'usine, les abris les plus proches étant accrochés aux grillages d'enceinte.

La tragédie :

2 décembre

L'usine partiellement fermée tourne au ralenti. 23 h : un contrôleur note que la pression est 5 fois plus élevée que la normale. Habitué aux dysfonctionnements des appareils

de contrôle, il n'en tient pas compte. Une fuite est localisée.

3 décembre

00 h 15 : la pression atteint 15 fois la normale puis vite 28 fois. Le chef de service, prévenu, constate que le réservoir tremble et dégage de la chaleur. Le couvercle en béton se fend, la valve de sécurité explose laissant échapper un nuage mortel.

1 h : l'alarme est donnée

3 h : le directeur arrive sur les lieux et donne l'ordre de prévenir la police, ce qui est inhabituel car la politique de la compagnie est de ne jamais impliquer les autorités locales à propos des questions de fonctionnement (la même politique est observée aux USA).

Le nuage toxique se répand sur 25 km. Les ouvriers fuient, des centaines de milliers de personnes errent désespérément dans les ruelles du bidonville. Le gaz attaque les yeux, provoquant une cécité provisoire (dans le meilleur des cas), avant de pénétrer dans les poumons.

Le bilan est terrible :

- 3 828 morts identifiés ;
- 30 000 invalides à divers degrés ;
- 173 000 incapacités temporaires ;
- 155 000 blessures temporaires.

362 540 victimes en tout dont seulement 80 000 déposeront une demande d'indemnisation.

La nécessité d'obtenir des documents officiels prouvant, et leur présence à Bhopal, et l'existence d'un

handicap causé par le gaz a empêché de nombreuses familles, les plus déshéritées, d'être indemnisées.

L'usine est fermée et démantelée dès le 6 décembre. (Pour éliminer des preuves ?)

Le PDG de l'époque, Warren Anderson, accusé dans un premier temps d'homicide par la justice indienne, arrêté puis extradé (?) ne s'est pas présenté au procès de 1992. Il vivrait actuellement à Long Island et aurait un excellent handicap au golf.

Les années suivantes :

Elles vont voir Union Carbide nier systématiquement sa responsabilité, la rejeter sur sa filiale indienne et avancer la thèse d'un sabotage: un employé aurait introduit délibérément de grandes quantités d'eau dans le réservoir.

Une longue bataille juridique va mener la firme étasunienne de victoires en victoires :

1. L'affaire sera jugée en Inde et pas aux USA, où les dommages et intérêts accordés aux victimes sont bien supérieurs.
2. En 1988 : le juge de l'Etat de Pradesh est dessaisi pour un autre plus « confirmé ».
3. En 1989 : la cour suprême indienne rend son verdict : Union Carbide est condamnée à verser 470 millions de dollars, 715 euros par victime indemnisée.

Les victimes ont toujours senti « l'accord » de 1989 comme une trahison et considéré l'Etat Indien comme complice de la multinationale. Quant à la distribution de l'argent, elle a pris fin en 2004, 20 ans après les faits, dans un pays où l'espérance de vie est une des plus basses... chez les plus pauvres.

Un indice très révélateur de cette complicité : le gouvernement a fait arrêter les recherches sur les effets du gaz dès 1994, alors qu'il aurait fallu observer les effets sur le long terme.

Suite à la page 3 

LES ARRIVANTS

UN DOCUMENTAIRE DE CLAUDINE BORIES ET PATRICE CHAGNARD

PARIS 20^{ème}, un immeuble banal abrite la CAFDA. La CAFDA quésaco ?

La CAFDA, la coordination pour l'accueil des familles demandeuses d'asile, est une plate-forme d'urgence financée (mal) par l'Etat, pour aider les étrangers demandeurs d'asile lors de leur arrivée en France.

CAFDA, CADA, OFPRA, CNDA, CRA, des sigles barbares pour une réalité qui ne l'est pas moins.

De l'immigration, l'on connaît les débats idéologiques, les coups tordus du traître Besson, les propos haineux du Front National et de Riposte Laïque, mais quid de la misère, de la détresse humaine qu'elle draine dans son sillage, des obstacles quasi insurmontables rencontrés sur le chemin pour obtenir le sésame tant espéré, la carte de séjour ? Quid également du respect des droits de l'homme en matière de droit d'asile ?

Le film de Claudine Bories et Patrice Chagnard, qu'ils ont eu bien du mal à financer, oblige le spectateur à affronter une problématique complexe, exutoire douloureux d'un chaos géopolitique impitoyable.

Pendant quatre mois, les cinéastes ont posé leur caméra dans les locaux exigus de l'association, filmant au plus près les réalités humaines de l'immigration, cette épine dans le pied du monde occidental.

Dans ces locaux encombrés de bagages, règne l'incessant brouhaha, d'une foule bigarrée aux multiples idiomes. Parents et enfants venus du monde entier : Sri Lanka, Mongolie, Roumanie, Afghanistan, Tchétchénie, chercher refuge en France.

Familles harassées, déboussolées, désespérées, assistantes sociales débordées, impuissantes, exaspérées... Le choc avec le pays des droits de l'homme est rude !

Tout au long de leur parcours, la caméra accompagne les quelques familles qui ont accepté de se laisser filmer. Elles ont tout abandonné pour fuir la guerre, les persécutions, le racisme ou simplement la misère.

L'Erythréenne Zahra, à peine 20 ans, enceinte de huit mois, a fui son pays en guerre, a connu la prison libyenne, s'est embarqué avec 27 compagnons dans un canot qui a fait naufrage.

Tous, craignant pour leur vie ont dû quitter précipitamment leur pays. Les Wong, chinois,

pour avoir dénoncé la corruption d'un fonctionnaire en tant que journaliste, le jeune éthiopien Mulugheta et son épouse pour leurs convictions religieuses, les tamouls Kaneshmooty pour leur appartenance à un parti politique d'opposition.

Au terme d'un périple épuisant et dangereux, les valises à peine posées, une nouvelle épreuve attend ces candidats au séjour : le maquis des démarches administratives pour se loger se nourrir, se déplacer et enfin déposer la demande d'asile à la Préfecture.

Le décalage est immense entre les attentes des uns, portés par l'espoir d'une vie meilleure et l'impuissance des travailleurs sociaux confrontés à la pénurie, la complexité restrictive de la législation et des procédures administratives tatillonnes.

Ce documentaire est passionnant, au plus près des contradictions d'un pays qui se veut terre d'accueil et détourne le droit d'asile pour en faire un instrument de maîtrise de l'immigration. ♦

arc • en • ciel
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Abonnement à **ORTZADAR**
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€

NOM, Prénom

Adresse

CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P. 90080 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque

est édité par l'association loi 1901 du même nom

Commission paritaire n° 0711 G 88241

Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE

Mise en page : José AGUIRRE

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne